

GAZIFÈRE INC
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
FERMETURE DES LIVRES
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2012

No de ligne	Description	Fermeture 2012 (Jan-Déc) (000\$) 1	Fermeture 2011 (Jan-Déc) (000\$) 2	Écart (000\$) 3=1-2	Écart %
1	SALAIRES ET AUTRES CHARGES	10,530.7	9,794.4	736.3	(3) 7.5%
2					
3					
4	SERVICES ENTRE COMPAGNIES AFFILIÉES	1,048.7	974.1	74.6	(4) 7.7%
5					
6					
7	GRAND TOTAL	<u>11,579.4</u> (1)	<u>10,768.6</u> (2)	<u>810.9</u>	<u>7.5%</u>

- Notes: (1) Voir GI-10, document 1, page 1 de 3, ligne 10, colonne 3.
(2) Voir requête 3793-2012 (Fermeture des livres 2011), GI-2, document 1.3, page 1 de 1, ligne 7, colonne 1, révisé le 1 juin 2012.
(3) L'écart s'explique comme suit:

	Fermeture 2012 (000\$) 1	Fermeture 2011 (000\$) 2	Écart (000\$) 3=1-2
SALAIRES ET AUTRES CHARGES			
Opération et entretien	1,972.5	1,794.9	177.6 (6)
Ventes	536.3	523.9	12.4
Service à la clientèle, gestion des travaux et répartition	2,394.9	2,336.4	58.5
Administration	3,461.9	3,024.5	437.4 (7)
Affaires réglementaires	440.8	392.7	48.0
Communication	443.1	370.9	72.2
Amortissement des soldes des CFR de redressement selon la décision D-2010-112	448.0	416.5	31.5 (8)
Comptes différés charges réglementaires, PGEE et autres	904.6	605.9	298.7 (9)
Amortissement des comptes de stabilisation	(71.3)	328.8	(400.1) (10)
	<u>10,530.7</u>	<u>9,794.4</u>	<u>736.3</u>

- (4) Au cours de l'année 2012, le département de vérification interne d'EGD a effectué une vérification chez Gazifère.
(5) Voir requête 3793-2012 (Fermeture des livres 2011), GI-2, document 1.3, page 1 de 1, note 3, colonne 1, révisé le 1 juin 2012.
(6) L'écart s'explique d'abord par l'impact d'une pleine année en 2012 d'une assistante administrative aux opérations. De plus, en lien avec la valeur d'entreprise, soit la sécurité, nous avons procédé à l'embauche de 2 employés saisonniers supplémentaires. Cet ajout de personnel nous permet de pallier au changement de procédures qui exigent dorénavant une équipe de 3 employés pour l'exécution de la plupart de nos travaux ainsi que d'offrir une couverture adéquate lors des appels d'urgence.
(7) L'écart provient principalement de la contribution 2012 au fonds de pension non récupérée dans les tarifs (voir la décision D-2012-163).
(8) Amortissement du solde des comptes de frais reportés (CFR) de redressement transférés en ajustement au revenu requis de base suite à la décision D-2010-112. Le solde de ces comptes maintenus en dehors de la base de tarification est amorti au niveau comptable sur 5 ans (de 2011 à 2015) et porte rémunération.
(9) Récupération des comptes différés 2012 telle qu'approuvée par la Régie dans sa décision D-2011-186. Voir le détail du montant à la pièce GI-10, document 1.5, page 1 de 1, lignes 37 à 45.
(10) Montant tel qu'approuvé par la Régie dans sa décision 2011-186.